



ROYAUME DU MAROC

**Discours de Madame Nouzha SKALLI
Ministre du Développement Social
de la Famille et de la Solidarité**

ECOSOC

Session de fond de 2010

**« Mise en œuvre des objectifs et des engagements pris au
niveau international concernant l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes »**

New York 29 juin - 2 Juillet 2010

**Excellence Monsieur Hamidon Ali Président du Conseil
Économique et Social ;**

Excellences ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est un grand honneur pour moi de participer avec vous à la session de fond de 2010 du conseil économique et social, et au segment de haut niveau autour du thème :

**« Mise en œuvre des objectifs et des engagements pris
au niveau international concernant l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes"»**

Je voudrais féliciter son excellence Monsieur Ali Hamidon pour la présidence de l'Ecosoc et aussi pour le choix de ce thème qui est au centre des préoccupations de la communauté internationale à travers plusieurs rendez vous majeurs dans la construction de l'égalité entre hommes et femmes et de l'autonomisation des femmes, comme :

- l'évaluation de Beijing+15 par la 54^{ème} commission des droits des femmes en Mars 2010. Sachant que notre pays, le Royaume du Maroc est pleinement engagé par la Déclaration et le programme d'action de Pékin,
- la convention CEDAW dont nous avons célébré le 30ème anniversaire, en décembre dernier.
- et bien sûr engagé par rapport à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, dont l'évaluation de l'état d'avancement est prévue au sommet sur les OMD en septembre 2010 à New York.

Ainsi, les OMDs sont étroitement liés à la question de l'égalité des sexes, et leur réalisation est particulièrement liée à la lutte contre les discriminations, les violences et à la promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes.

Lors de l'évaluation beijing+ 15, nous avons tous et toutes souligné la nécessité de faire converger la mise en œuvre de la CEDAW, du plan d'action de Beijing et les OMDs, sachant que la question de l'égalité est transversale aux 8 objectifs.

Si la communauté internationale a enregistré des progrès incontestables dans les domaines de la prise de décision, l'accès à l'enseignement, la participation à l'économie formelle et les droits fondamentaux des femmes, il n'en reste pas moins que les difficultés subsistent et sont aggravées par les crises financières et économiques, l'insécurité alimentaire et les changements climatiques.

Les enjeux et les défis liés à la question de l'égalité sont considérables et nous affirmons clairement que l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité pour notre monde, pour son développement durable et le progrès de l'humanité.

La promotion des droits des femmes et de l'égalité est la voie royale pour construire un monde plus juste, plus humain, plus solidaire qui nécessite une nouvelle gouvernance mondiale conçue et mise en œuvre avec une large participation des femmes.

C'est d'ailleurs la voie qui a été choisie par le Royaume du Maroc grâce au leadership et à la vision de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc qui a engagé notre pays vers la construction d'une société basée sur un standard élevé en matière de droits humains de liberté et d'égalité entre les femmes et les hommes.

**Monsieur le Président ;
Excellences ;**

Le Royaume du Maroc s'est clairement engagé dans la mise en œuvre d'un agenda de réformes visant la promotion des droits humains et de l'égalité.

La lutte contre la discrimination est un formidable levier pour faire progresser la justice sociale, l'égalité des chances et les droits des femmes au Maroc et dans le monde.

Nous avons réalisé une réforme majeure en 2004 du Code de la Famille aujourd'hui basé sur l'égalité et la coresponsabilité, suivi d'une réforme du code de la nationalité qui donne aux femmes le droit de transmettre au même titre que l'homme et dans tous les cas, sa nationalité d'origine à ses enfants nés de père non marocain.

Nous avons intensifié la lutte contre les discriminations à travers une stratégie nationale de l'égalité et l'équité aujourd'hui traduite par un agenda gouvernemental de l'égalité.

Nous mettons en œuvre depuis 2002 une stratégie nationale contre les violences faites aux femmes qui mobilise des acteurs institutionnels de premier plan et le partenariat avec la société civile.

Le Maroc est ainsi un des pays pilotes du fonds MDGs par la mise en place du programme TAMKINE : programme multisectoriel contre les violences basées sur le genre par l'autonomisation des femmes et des filles.

Ce programme regroupe 13 départements Ministériels, 8 agences des Nations Unies et des ONGs avec l'objectif de convergence, d'institutionnalisation et de territorialisation de la lutte contre la violence de genre par l'autonomisation des femmes.

Dans le cadre de ce programme, d'importantes réalisations voient le jour sur plusieurs plans:

- législatif : un projet de loi contre la violence conjugale a été mis dans le circuit législatif et le code pénal est en cours de révision
- la connaissance et la disposition de données par le lancement de la première enquête nationale sur la prévalence de la violence
- la sensibilisation et la lutte contre les stéréotypes
- Enfin l'offre de services pour la prise en charge des femmes et filles victimes de violences. En plus du Centre d'écoute national relevant du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité 345 centres et cellules d'accueil relèvent de la Sûreté nationale, la Gendarmerie royale, le Ministère de la justice et de la Santé, et des ONGs.

Dans ce cadre s'inscrivent aussi la création des espaces multifonctionnels pour les femmes dans les 16 régions en perspective de 2012 qui sont conçus selon une vision intégrée qui va de la prise en charge des femmes victimes de violence, à la formation-insertion en vue de l'autonomisation des femmes

Mesdames et Messieurs ;

En relation avec l'OMD 5, Le taux de mortalité maternelle, est passé de 227 décès pour 100 000 naissances vivantes à 132 décès pour 100 000 naissances vivantes de 2004 à 2009 soit une baisse de 42%, ceci grâce à une stratégie « maternité sans risque » dont une des mesures est la gratuité totale des frais d'hospitalisation liés à l'accouchement des femmes.

Le chantier de la Budgétisation sensible au genre est très avancé dans notre pays et nous publions chaque année un rapport genre qui a regroupé cette année 25 secteurs gouvernementaux.

La parité dans la gestion des affaires publiques locales a constitué une préoccupation majeure et l'année 2009 a constitué un tournant dans ce domaine.

Lors des élections municipales de juin 2009, le nombre de femmes élues a connu une croissance de 3000% en passant de 127 à 3428 femmes élues faisant passer le taux de représentation des femmes dans les communes de 0,56 à 12,38% de l'ensemble des conseillers communaux. Au niveau de toutes les communes ont aussi été mises en place des commissions consultatives

de l'égalité et de l'égalité des chances ouvertes aux associations de la société civile.

Cet acquis majeur s'inscrit en symbiose avec des efforts systématique pour promouvoir les femmes à tous les niveaux de prise de décision et lutter contre les disparités de genre.

Il convient aussi de souligner, que Sa Majesté le Roi a fait du Développement Humain un chantier de règne. Appelé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), ce chantier vise à lutter contre les disparités qu'elles soient territoriales entre le monde urbain et rural ou fondées sur le genre. En luttant contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion.

L'INDH se fonde sur une approche novatrice de participation, de proximité et de ciblage mettant l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Grâce à cette approche inclusive, participative partenariale, et sensible au genre, l'INDH constitue aujourd'hui un modèle de gouvernance basé sur la démocratie participative et un changement conceptuel majeur dans la conduite des politiques publiques de développement social et humain,

Mesdames et Messieurs ;

Grâce à toutes ces réformes et tous les efforts déployés placent ont permis au Royaume du Maroc de marquer des buts et d'être en très bonne position pour être qualifié en 2015 parmi les pays ayant rempli leur engagements internationaux à l'égard des OMDs.

Lutter pour l'égalité, c'est lutter contre les discriminations, les violences et l'exclusion, c'est faire reculer la pauvreté et œuvrer pour un développement économique, social et humain durable et équitable, facteur de progrès, de démocratie et de paix.

C'est l'égalité qui fait avancer le monde !

Aujourd'hui, les pauvres du monde sont en majorité des femmes. Les femmes constituent également un formidable potentiel de richesses, d'intelligences et de compétences insuffisamment investies pour le développement durable et dans la préservation de l'environnement.

La dynamique de l'égalité est aujourd'hui dans toutes les sociétés facteur de performance, d'innovation, de progrès, de développement durables et donc de richesse.

Nous sommes appelés à nous mobiliser pour que la défense des droits des femmes soit au centre des débats et que la dynamique de l'égalité, qui nous rassemble aujourd'hui, soit le « dynamo » d'un monde nouveau, plus juste, plus humain, plus inclusif.

Notre avenir se doit d'être construit en partenariat avec les composantes agissantes de la communauté internationale qui œuvrent pour la construction d'un monde meilleur.

Agissons ensemble... agissons en commun

Je vous remercie.